

# TITRE DE SEJOUR

## CONJOINT DE FRANCAIS

### Pièces à fournir

#### Première demande

- ⇒ 3 photos d'identité, de face, tête nue, sur fond clair (3.5cm par 4.5 cm)
- ⇒ Extrait d'acte de naissance ORIGINAL (traduit si nécessaire)
- ⇒ Copie des pages du passeport
- ⇒ Justificatif de domicile : (photocopies)  
quittance d'EDF de moins de 3 mois  
ou attestation d'hébergement par une tierce personne  
accompagnée d'une copie de sa pièce d'identité et d'un justificatif de domicile récent
- ⇒ Copie du livret de famille
- ⇒ Transcription du mariage (ORIGINAL) si celui-ci a eu lieu à l'étranger
- ⇒ Copie de la pièce d'identité du conjoint

#### Renouvellement

- ⇒ 3 photos d'identité, de face, tête nue, sur fond clair (3.5cm par 4.5 cm)
- ⇒ Copie d'un acte de naissance (uniquement pour les titulaires d'une vignette OFII)
- ⇒ Copie du contrôle médical de l'OFII (uniquement pour les titulaires d'une vignette OFII)
- ⇒ Copie d'un justificatif de domicile  
Quittance EDF de moins de 3 mois  
ou attestation d'hébergement par une tierce personne  
accompagnée d'une copie de sa pièce d'identité et d'un justificatif de domicile récent
- ⇒ Copie du titre de séjour ou la vignette OFII
- ⇒ Copie des pages du passeport en cours de validité
- ⇒ Copie de la CNI du conjoint
- ⇒ Copie du livret de famille
- ⇒ Timbre OMI de 87 euros

**NB : Pour la 1ere demande (*sauf Algériens*)  
ou pour un renouvellement d'un titre en qualité de conjoint de français  
LA PRESENCE DES 2 CONJOINTS EST INDISPENSABLE**